

Habilitation électrique BT + HT - B1v-B2v-BR-BC/H1v-H2v (formation initiale)

↳ Obtenir un titre d'habilitation délivré par l'employeur

Public : Personnel chargé des opérations courantes d'entretien et de maintenance des installations électriques à basse tension.

12 participants maximum.

Prérequis : Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension HTB, sur les ouvrages ou les installations électriques.

Durée : 4 jours (28 heures).

Objectifs :

- Connaître la réglementation se rapportant aux instructions, aux consignes de sécurité et aux risques présentés par les installations et équipements.
- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique.
- Connaître les méthodes et les procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et les équipements dans les meilleures conditions de sécurité.

Pédagogie :

- Exposé théorique.
- Cas pratiques.
- Travaux en groupe.
- Mises en situation : Exercices sur du matériel électrique.
- Questions-Réponses.

Matériel pédagogique :

- Fourniture du matériel adapté : armoires électriques, kits pédagogiques.
- Le client met à la disposition des stagiaires le matériel pour la partie Haute Tension.
- Remise d'un livret « Préparation à l'habilitation électrique » (MémoForma).

Evaluation et validation :

- Attestation individuelle de formation.
- Avis après formation du niveau de l'habilitation.

Lieu, dates, tarifs : nous consulter.

PROGRAMME

↳ NOUVELLE NORME 2012 – NFC 18-510

Module Tronc commun n°2 et spécifique HTA

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc.).
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation et définition des symboles.
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et du déroulement des opérations de vérification d'absence de Tension.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, ...).
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation (identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
- La surveillance électrique de l'opération.
- La conduite à tenir en cas d'accident, conformément à l'Article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique (Art. 13).

Module spécifique Basse Tension (Intervention BT général ; Exécutant et Chargé de travaux hors tension et Chargé de consignation) et module Travaux Hors Tension en Haute Tension

- Les travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension, avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (pour les H2-H2v).
 - Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé.
- Les documents applicables dans le cadre des travaux, ainsi que les autres documents.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux essais pour H2v Essai.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation électrique et au Chargé de Travaux.
- Les opérations de consignation et les documents associés.
 - Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension considéré (UTA-HTB).
- Un régime de réquisition, si nécessaire.

Epreuve théorique et épreuve pratique, selon la réglementation

